



## Dossier de présentation des Trophées Hosmoz 2025 Entreprises & Organismes publics

**Les Trophées Hosmoz récompensent les organisations engagées dans des démarches partenariales remarquables avec des ESAT-EA, ainsi que les ESAT-EA les plus innovants.**

Ils s'adressent d'une part à l'ensemble des **entreprises et organismes publics procédant à des achats inclusifs** (partenaires ou non d'Hosmoz) et d'autre part à l'ensemble des ESAT et Entreprises Adaptées (adhérents ou non à Hosmoz).

Fidèle à sa mission d'intermédiation économique entre les prestataires inclusifs ESAT-EA et leurs clients privés et publics, Hosmoz souhaite ainsi promouvoir et valoriser la richesse et les potentialités des achats inclusifs.

Le Trophée Hosmoz Entreprises & Organismes publics, c'est l'opportunité pour votre organisation de **donner de la visibilité à vos engagements**, de **valoriser les actions menées par vos équipes** en lien avec un ESAT-EA, de partager un projet transformé et réussi, tout en **donnant à voir la richesse des politiques d'achats inclusifs**.

Le lauréat sera mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera durant les HandiFormelles 2025, le 18 septembre à l'Institut Pasteur à Paris. L'ensemble des candidats sera convié à cet événement qui réunit chaque année plus de 400 représentants d'entreprises et organismes publics, d'ESAT-EA, institutionnels et partenaires du secteur pour débattre autour des achats inclusifs et valoriser les différentes parties prenantes.

### 1 - Les catégories de Trophées

**Un Trophée Hosmoz ENTREPRISES & ORGANISMES PUBLICS** sera remis dans la catégorie :

- Trophée Innovation Achats inclusifs

**Trois Trophées Hosmoz ESAT-EA** seront remis. Un dans chacune des 3 catégories suivantes :

- Trophée Innovation sociale et sociétale
- Trophée Innovation technologique
- Trophée Innovation transition écologique



## 2 - Le jury

Le jury se compose de trois collèges :

- **Le collège ESAT-EA** : constitué de représentants d'ESAT-EA
- **Le collège Entreprises & Organismes publics partenaires d'Hosmoz** : constitué de représentants des Directions Achats, de responsables RH ou Mission Handicap
- **Le collège Réseaux** : constitué de représentants du Manifeste Inclusion, de l'ObsAR, de Linklusion et du Marché de l'Inclusion.

Il réunira une quinzaine de représentants de ces 3 collèges, sous la Présidence d'un membre du Conseil d'Administration d'Hosmoz.

Il se réunira deux fois :

- le 11 juin, pour désigner 4 nominés par Trophée.
- le 23 juin, pour écouter les nominés présenter leur projet (pitch), échanger avec ces derniers et les départager en désignant un lauréat par Trophée, soit 4 lauréats.

## 3 - Les dates clés

- 2 avril : ouverture des candidatures
- 22 avril – 9h30 à 10h : webinaire d'information. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)
- 23 mai (22 mai 2025 minuit) : date limite de dépôt des candidatures
- 11 juin : pré sélection de 4 nominés par Trophée
- 23 juin : présentation des projets et délibération du Jury
- *Les nominés seront invités le 23 juin, durant l'après-midi, à venir pitcher (à distance, en visio) leur projet devant les membres du jury. Ils pourront également répondre aux questions de ces derniers.*
- 18 septembre : cérémonie de remise des prix lors des HandiFormelles 2025

## 4 - Les projets pouvant être récompensés

Le Trophée Innovation Achats inclusifs récompensera une entreprise ou un organisme public qui aura mis en œuvre avec succès un **projet d'achat auprès d'un ESAT ou une Entreprise Adaptée, dans une démarche partenariale remarquable et innovante.**

Les projets présentés doivent avoir abouti c'est-à-dire être opérationnels (ne plus en être à l'état de projet). A minima les premiers résultats doivent être mesurables. La mise en œuvre doit se situer entre 2023 et 2025.



## 5 - Critères de sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés au regard de 4 critères :

- 1. Relation fournisseur** : démarche de co-construction de la réponse au projet à l'exécution des prestations, relation partenariale, pérennité du partenariat.  
Pondération : 4
- 2. Impacts directs et indirects du projet** :
  - Pour l'ESAT-EA et les professionnels en situation de handicap
  - Pour l'organisation, ses collaborateurs et son businessPondération : 3
- 3. Nature du projet** : intégration des ESAT/EA au projet, caractère innovant, répliquabilité.  
Pondération : 2
- 4. Engagements de l'entreprise en matière d'achats inclusifs** : intégration du projet dans une démarche responsable globale.  
Pondération : 1

## 6 - Candidatures et contacts

Les dossiers de candidature devront être retournés à l'adresse suivante : [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr) **avant le 23 mai 2025** (22 mai 2025 minuit).

Les dossiers remis après cette date ou incomplets (*rubrique non remplie ou logo non remis*) ou ne respectant pas le nombre de caractères à disposition pour exposer le projet ne seront pas pris en compte.

Pour plus d'informations : voir le [règlement des Trophées Hosmoz](#).

Contact Trophée Hosmoz : [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr)

\*\*\*